

RÉCLAMATION POUR REMBOURSEMENT DES FRAIS DE COURS

Suite à l'approbation de la Direction générale (Formulaire 418A), le Conseil remboursera les frais d'inscription jusqu'à un maximum de 900\$ du cours approuvé avec preuves de participation et relevé de notes.

RÉCLAMATION :

Nom : _____

Adresse : _____

Inscrire les montants des frais d'inscription au cours et joindre une copie des reçus ainsi qu'une copie du relevé de notes indiquant la réussite du cours dans un délai de trois mois après avoir complété le cours.

Date	Description du cours	Coût	Montant remboursé	<input type="checkbox"/> Reçu ci-joint	<input type="checkbox"/> Relevé de notes ci-joint

Date remise : _____

Signature : _____

Date approuvée : _____

Direction générale : _____